

## LA FONDATION MADELI-AIDE RAPPORT FINANCIER 30 SEPTEMBRE 2017

## SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant1-2Résultats ..... 3
Bilan ..... 4
Évolution de l'actif net ..... 5
Flux de trésorerie ..... 6
Notes complémentaires ..... 7-11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## Aux membres de

LA FONDATION MADELI-AIDE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LA FONDATION MADELIAIDE, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que cellesci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Corbeil Boudreau \& Associés inc. - Société de professionnels régie par le Code des professions

## Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons de ses activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la fondation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

Opinion avec réserve
À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FONDATION MADELI-AIDE au 30 septembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.


Cap-aux-Meules, le 13 février 2018

[^0]
## LA FONDATION MADELI-AIDE <br> RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

|  | 2017 | 2016 |
| :---: | :---: | :---: |
| PRODUITS |  |  |
| Activité de financement - souper homard (Montréal) | 214562 \$ | 159884 \$ |
| Activité de financement - souper homard (Québec) | 165359 | 141409 |
| Campagne de financement | 109000 | 155370 |
| Dons | 65927 | 64670 |
| Intérêts | 22783 | 45679 |
| Cotisations des membres | 260 | 260 |
| Activité de financement - Cirkopolis | - | 8230 |
|  | 577891 | 575502 |
| CHARGES |  |  |
| Bourses d'études | 154333 | 181000 |
| Activité de financement - souper homard (Montréal) | 78697 | 43714 |
| Activité de financement - souper homard (Québec) | 74758 | 39484 |
| Promotion des études | 71563 | 78990 |
| Honoraires professionnels | 56725 | 26063 |
| Site internet et autres services informatiques | 11607 | 8419 |
| Publicité | 6589 | - |
| Frais de cartes de crédit | 5782 | 8126 |
| Mauvaises créances | 4500 | - |
| Fournitures de bureau, frais de réunions et de déplacement | 2675 | 3186 |
| Frais liés au versement des bourses d'études | 2583 | 2413 |
| Assurances | 609 | 740 |
| Frais liés au comité "Les Ancrés" | 591 | - |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 574 | 227 |
| Services téléphoniques | 502 | 2050 |
| Papeterie, photocopies et services postaux | 450 | 1320 |
| Activité de financement - Cirkopolis | - | 5914 |
| Perte sur la cession d'une immobilisation corporelle | - | 666 |
| Gain sur disposition de placements | (214) | - |
|  | 472324 | 402312 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 105567 \$ | 173190 \$ |

LA FONDATION MADELI-AIDE
BILAN
AU 30 SEPTEMBRE 2017

|  | 2017 |  | 2016 |
| :---: | :---: | :---: | :---: |
| ACTIF |  |  |  |
| ACTIF À COURT TERME |  |  |  |
| Encaisse | 80130 | \$ | 250897 \$ |
| Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4) | 1044822 |  | 1044228 |
| Débiteurs (note 3) | 38040 |  | 15802 |
| Frais payés d'avance | 1856 |  | 310 |
|  | 1164848 |  | 1311237 |
| PLACEMENTS (note 4) | 797059 |  | 540649 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5) | 1314 |  | 1888 |
|  | 1963221 | \$ | 1853774 \$ |
| PASSIF |  |  |  |
| PASSIF À COURT TERME |  |  |  |
| ACTIF NET |  |  |  |
| RÉSERVE DE CAPITAL PERPÉTUEL | 1250000 |  | 1000000 |
| FONDS JEAN-LAPIERRE | 39303 |  | - |
| INVESTI EN IMMOBILISATIONS | 1314 |  | 1888 |
| NON AFFECTÉ | 665312 |  | 848474 |
|  | 1955929 |  | 1850362 |
|  | 1963221 | \$ | 1853774 \$ |

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

LA FONDATION MADELI-AIDE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

|  | Réserve de capital perpétuel |  | Fonds JeanLapierre |  | Investi en immobilisations |  | Non affecté |  | $\begin{array}{r} 2017 \\ \text { Total } \\ \hline \end{array}$ |  | $\begin{array}{r} 2016 \\ \text { Total } \\ \hline \end{array}$ |
| :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: | :---: |
| SOLDE AU DÉBUT | 1000000 | \$ |  | \$ | 1888 | \$ | 848474 | \$ | 1850362 | \$ | 1677172 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | - |  | (3 333) |  | (574) |  | 109474 |  | 105567 |  | 173190 |
| Affectations d'origine interne | 250000 |  | 42636 |  | - |  | (292 636) |  | - |  | - |
| SOLDE Ȧ LA FIN | 1250000 | \$ | 39303 | \$ | 1314 | \$ | 665312 | \$ | 1955929 | \$ | 1850362 \$ |

## LA FONDATION MADELI-AIDE

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2017

|  | 2017 | 2016 |
| :---: | :---: | :---: |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT |  |  |
| Excédent des produits sur les charges | 105567 \$ | 173190 \$ |
| Éléments sans effet sur la trésorerie : |  |  |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 574 | 227 |
| Perte sur la cession d'une immobilisation corporelle | - | 666 |
| Intérêts sur placements | (22 004) | - |
|  | 84137 | 174083 |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7) | (19 904) | 16758 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement | 64233 | 190841 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT |  |  |
| Acquisition de placements | $(235000)$ | (1 258213 ) |
| Encaissement de placements | ( | 1030951 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | - | (1962) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (235000) | (229 224) |
| DIMINUTION DE L'ENCAISSE | (170 767) | $(38383)$ |
| ENCAISSE AU DÉBUT | 250897 | 289280 |
| ENCAISSE À LA FIN | 80130 \$ | 250897 \$ |

## 1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but d'encourager la persévérance et la réussite scolaire aux Îles-de-la-Madeleine et soutenir financièrement les jeunes étudiants madelinots qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur de l'archipel. II est un organisme de bienfaisance au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La fondation applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

## Comptabilité par fonds

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles sont présentés à l'actif net investi en immobilisations.

Certaines sommes sont réservées par le conseil d'administration pour assurer la pérennité de la fondation. Ces sommes sont présentées à titre de réserve de capital perpétuel.

Certaines sommes sont réservées par le conseil d'administration pour l'octroi de la bourse d'excellence Jean-Lapierre. Ces sommes sont présentées à titre de Fonds Jean-Lapierre.

## Comptabilisation des produits

La méthode du report est utilisée pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'activités de financement sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction de la période de détention des placements

## Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La fondation a reçu des apports sous forme de fournitures pour mener des activités de financement. Certains apports peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et ont été comptabilisés dans les produits et les charges des activités de financement pour un montant de 61186 \$ (15 267 \$ en 2016).

Certains apports reçus sous forme de fournitures ou de services n'ont toutefois pas été comptabilisés en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ceux-ci.

## LA FONDATION MADELI-AIDE <br> NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2017

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de $20 \%$.

## Dépréciation d'actifs à long terme

Une immobilisation corporelle ou un actif incorporel doit être soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'il n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la fondation. Si une perte de valeur potentielle est constatée, le montant de la dépréciation est calculé comme l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle. La perte de valeur est comptabilisée dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la perte de valeur est déterminée. La perte de valeur ne peut faire l'objet d'une reprise si la juste valeur de l'immobilisation augmente ultérieurement.

## Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent courus.

## Instruments financiers

## Évaluation des instruments financiers

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût (après amortissement s'il y a lieu) se composent de l'encaisse, des autres effets à recevoir, des intérêts courus à recevoir et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût (après amortissement s'il y a lieu) se composent des comptes fournisseurs et frais courus.

## LA FONDATION MADELI-AIDE <br> NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2017

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

## Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moinsvalue déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.
3. DÉBITEURS

|  | 2017 | 2016 |
| :--- | :---: | :---: |
| Comptes à recevoir | $28505 \$$ | $5753 \$$ |
| Provision pour dépréciation | $(4500)$ | - |
|  | 24005 | 5753 |
| Taxes de vente | 13297 | 7286 |
| Intérêts courus | 738 | 2763 |
|  | $38040 \$$ | $15802 \$$ |

## 4. PLACEMENTS

|  | 2017 |  |
| :--- | :--- | :---: |
| Épargnes à terme à des taux d'intérêt de 0,75 \% et 1 \%, <br> échéant en décembre 2017 et janvier 2022; | 121426 \$ | 122970 \$ |
| Placements garantis liés aux marchés à des taux <br> d'intérêt variant en fonction des indices sur le marché, <br> échéant à diverses dates entre janvier 2019 et février <br> 2021; | 690633 | 525649 |
| Compte avantage entreprises, à un taux d'intérêt <br> variable en fonction des soldes détenus, échéant en <br> septembre 2024. | 1029822 | 936258 |

## LA FONDATION MADELI-AIDE <br> NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2017

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|  | 2017 |  |  |  |
| :--- | :---: | :---: | :---: | :---: |
|  | Coût | Amortissement <br> cumulé | Valeur <br> nette | Valeur <br> nette |
|  | $2418 \$$ | $1234 \$$ | $1184 \$$ | $1644 \$$ |
| Matériel informatique | 570 | 440 | 130 | 244 |
| Logiciels | 1327 | 1327 | - | - |
| Affiches | 234 | 234 | - | - |
| Matériel de bureau | $4549 \$$ | $3235 \$$ | $1314 \$$ | $1888 \$$ |
|  |  |  |  |  |

6. AVANCES BANCAIRES

La fondation dispose d'une carte de crédit d'un montant autorisé maximal de $1000 \$$, à un taux d'intérêt de $11,70 \%$, ne comportant aucune garantie, ni date de renouvellement.
7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

|  | 2017 | 2016 |
| :--- | :---: | :---: |
| Débiteurs | $(22238) \$$ | 12606 \$ |
| Frais payés d'avance | $(1546)$ | 740 |
| Comptes fournisseurs et frais courus | 3880 | 3412 |
|  | $(19904) \$$ | $16758 \$$ |

8. ENGAGEMENT

L'engagement pris par la fondation en vertu d'un contrat totalise $126000 \$$ et les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

| 2018 | $63000 \$$ |
| ---: | ---: |
| 2019 | 63000 |
|  | $126000 \$$ |

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

## Risques financiers

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

## AU 30 SEPTEMBRE 2017

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux effets à recevoir.

La fondation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La fondation n'exige généralement pas de caution.

Pour les promesses de dons, la fondation ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, la fondation évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la fondation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Notes


[^0]:    ${ }^{1}$ Par Paul-André Bourque-Éloquin, CPA auditeur, CA

